



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage  
CFNP

---

# **Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage**

## **Rapport annuel 2012**

---

## SOMMAIRE

1. Mandat général de la CFNP	3
2. Composition de la commission	3
3. Séances ordinaires et assemblées de la commission	4
4. Expertises et prises de position de la CFNP	4
5. Contacts et collaboration avec d'autres instances	7
6. Remarques particulières	8
7. Conclusions	9

### Annexes

- Destinataires
- Liste des expertises et prises de position de 2012 par canton

Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission ENHK  
Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage CFNP  
Commissione Federale per la protezione della Natura e del Paesaggio CFNP  
Cumissiun Federala per la protecziun da la Natira e da la Cuntrada CFNC

### Secrétariat

c/o Office fédéral de l'environnement (OFEV), 3003 Berne

Direction: Fredi Guggisberg

Tél. 031 322 68 33

Fax 031 324 75 79

E-mail [fredi.guggisberg@enhk.admin.ch](mailto:fredi.guggisberg@enhk.admin.ch) / [info@enhk.admin.ch](mailto:info@enhk.admin.ch)

Le rapport annuel 2012 est disponible en français, en allemand et en italien auprès du Secrétariat de la CFNP, ainsi que sur [www.enhk.admin.ch](http://www.enhk.admin.ch).

## 1. MANDAT GÉNÉRAL DE LA CFNP

La Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage (CFNP) est une commission d'experts extraparlamentaire qui a pour tâche de conseiller, en matière de protection de la nature et du paysage, le Conseil fédéral, les départements et les offices fédéraux, ainsi que les services cantonaux en charge de tâches fédérales au sens de l'art. 2 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN, RS 451). L'activité principale de la CFNP consiste à expertiser des projets qui mettent en œuvre une tâche de la Confédération au sens de l'art. 2 LPN et qui pourraient porter atteinte à un objet figurant dans un inventaire fédéral selon l'art. 5 LPN (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale [IFP], Inventaire des sites construits à protéger en Suisse [ISOS] et Inventaire des voies de communication historiques de Suisse [IVS]). La commission est composée de 15 membres représentant diverses disciplines dans le domaine de la protection de la nature, du paysage et du patrimoine, notamment la biologie, la géographie, la géologie, l'histoire de l'art, l'architecture, l'aménagement du territoire et le droit. Elle dispose d'un secrétariat indépendant, qui est rattaché administrativement à la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV. En 2012, le Secrétariat de la commission était doté de l'équivalent de 150 pour cent de postes à plein temps. Ses bases légales sont la LPN, en particulier les art. 7, 8, 17a et 25, et l'ordonnance qui en découle (OPN; RS 451.1), en particulier les art. 2, 23, 24 et 25. Le présent rapport décrit les activités de la commission en 2012, en application de l'art. 24 OPN.

## 2. COMPOSITION DE LA COMMISSION (état au 31 décembre 2012)

### Président

Bühl Herbert	Schaffhausen SH	Dipl. Naturwissenschaftler ETH/SIA, Géologue, Alt-Regierungsrat
--------------	-----------------	---

### Vice-président

Loretan Theo	Zürich ZH	Dr. iur.
--------------	-----------	----------

### Membres

Bischofberger Yves	Puplinge GE	Géographe
Buergi Enrico	Cavigliano TI	Dipl. Ing., Landschaftsplaner
Cathomas Sep	Breil/Brigels GR	Dipl. Architekt
Eich Georges	Altdorf UR	Dipl. Naturwissenschaftler ETH
Heusser Sibylle	Tremona TI	Dipl. Arch. ETH
Imhof-Dorn Monika	Sarnen OW	Dipl. Arch. ETH/SIA/BSA
Keller Verena	Sempach LU	Dr. phil. nat., Biologin
Marti Karin	Weisslingen ZH	Dr. sc. nat., Biologin
Maurer Richard	Holderbank AG	Dr. phil. II, Biologe
Nusbaumer Dominique	Delémont JU	Architecte urbaniste
Sauter Joseph	Chur GR	Geograph, Raumplaner FSU
Stuber Alain	Brent VD	Lic. ès lettres, géographe, écologue ASEP
Zaugg Zogg Karin	Ligerz BE	Lic. phil. hist., Kunsthistorikerin

### Consultants

Andres Franziska	Arogno TI	Lic. phil. nat, Biologin
Müller Eduard	Seelisberg UR	Lic. phil. hist., Kunsthistoriker

### Secrétariat

Guggisberg Fredi	Meikirch BE	Lic. phil. nat., Biologe, secrétaire CFNP
Richner Dorothea	Bern BE	Lic. phil. hist., Kunsthistorikerin

La CFNP est présidée depuis 2005 par M. Herbert Bühl, dipl. en sciences naturelles EPF et ancien conseiller d'Etat de Schaffhouse. La fonction de vice-président est assumée par M. Theo Loretan, dr en droit, du canton de Zurich. Fin 2012, MM. Yves Bischofberger et Dominique Nusbaumer ont quitté leurs fonctions de membres après avoir atteint la durée de mandat maximale, soit douze ans. Pour les remplacer, le Conseil fédéral a élu M<sup>mes</sup> Isabelle Claden, architecte EAUG-SIA, et Véronique Savoy Bugnon, géographe.

Au 31 décembre 2012, la proportion de femmes dans la commission est d'environ 33 %. La Suisse romande est représentée par trois membres et la Suisse italienne par deux membres. Conformément à l'art. 24 OPN, la CFNP a reçu, pour diverses expertises, le soutien de consultants permanents, qui ont également pris part à ses séances et à son assemblée annuelle. Début 2012, l'OFEV a nommé M. Eduard Müller, ancien vice-président de la commission, à la fonction de consultant. M. Dominique Nusbaumer, qui a quitté sa fonction de membre fin 2012 et avait déjà travaillé pour la CFNP en qualité d'expert de 1982 à 1990, a repris son activité de consultant à partir de 2013.

Les membres de la commission s'acquittent de leurs tâches à titre accessoire et bénéficient pour ce faire d'une indemnité conformément à l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA). La commission est classée dans la catégorie des commissions politico-sociales de type S3.

### **3. SÉANCES ORDINAIRES ET ASSEMBLÉES DE LA COMMISSION**

Pendant les six séances ordinaires, la commission a traité différents dossiers particuliers et rendu des expertises importantes. Des décisions émanant d'instances supérieures – notamment du Tribunal fédéral – ont été analysées, permettant à la commission d'en tirer les enseignements nécessaires à son travail. Des représentants de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de l'Office fédéral de la culture (OFC) ont informé en continu la commission sur les décisions et projets importants de l'administration fédérale.

L'assemblée annuelle de la CFNP s'est déroulée les 5 et 6 septembre 2012 dans le canton de Fribourg. La commission a visité des projets de culture industrielle dans la ville de Fribourg. A l'occasion d'une visite guidée, elle s'est également penchée sur l'aménagement paysager autour du château de Barberêche ainsi que sur l'Abbaye d'Hauterive. Ces assemblées, qui se tiennent chaque année dans un canton différent, offrent aux membres de la commission l'occasion de connaître une région d'un peu plus près, de visiter des objets protégés et de procéder à des échanges de vues informels avec des membres du Gouvernement et des représentants des administrations cantonales.

Le Bureau, responsable de la planification et de la préparation des séances et assemblées de la commission, composé du président, du vice-président et du secrétaire, a veillé à ce que les dossiers soient traités dans les délais et à ce que la charge de travail soit répartie entre les membres. Il a de plus assuré une ligne de conduite uniforme, cohérente et dûment motivée dans les différents dossiers. Le suivi des affaires est assuré au moyen du bulletin interne CFNP-Info. Paru cinq fois en 2012, il documente l'évolution de la charge de travail et du traitement des affaires.

### **4. EXPERTISES ET PRISES DE POSITION DE LA CFNP**

La CFNP a pour tâche principale d'évaluer des projets de construction, en particulier à l'intérieur d'objets inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP), à l'Inventaire des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et à l'Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse (IVS). La commission prend également position sur des projets de plans directeurs cantonaux à l'intention de l'Office fédéral du développement territorial, dans le but de déceler rapidement des conflits potentiels entre des projets individuels et des objets IFP, ISOS ou IVS.

En 2012, la commission a rédigé 106 expertises et prises de position. Les dossiers ont, comme par le passé, été préparés par différentes délégations de la commission et traités lors des séances ou soumis à tous les membres pour avis lors d'une consultation écrite. Le tableau qui suit reproduit la liste des évaluations rendues ces dix dernières années et indique la répartition entre les différents types d'évaluations et inventaires fédéraux.

### **Evaluation de projets de construction**

L'évaluation de projets de construction concrets est la tâche centrale de la commission. Comme le montre le tableau qui suit, le nombre total d'expertises dans ce domaine s'établit à 74 pour l'année 2012 et est resté stable par rapport à 2011. Certaines de ces expertises ont représenté un volume de travail particulièrement important en raison de la complexité du contexte initial. Parmi elles, on peut citer celle portant sur les chalets situés sur la rive sud du lac de Neuchâtel, dans le canton de Fribourg. La majeure partie du travail de la commission (59 expertises et prises de position) consiste en des évaluations se fondant sur l'art. 7 LPN. Ces expertises sont requises lors de l'accomplissement d'une tâche fédérale si les services compétents de la Confédération ou des cantons ne peuvent exclure une atteinte à un objet IFP, ISOS ou IVS. En outre, la commission a été consultée par des instances cantonales décisionnelles pour l'évaluation de projets ne constituant pas une tâche fédérale au sens de l'art. 2 LPN mais pouvant porter atteinte à un objet inscrit à un inventaire fédéral ou un autre objet d'importance particulière (art. 17a LPN). En 2012, la CFNP a rédigé douze prises de position conformément à l'art. 17a LPN. Elle n'a par contre effectué aucune expertise facultative de son propre chef (art. 8 LPN).

Les projets de production d'énergie occupent depuis quelques années une grande partie de l'activité d'expertise. En 2012, la CFNP a évalué treize projets hydrauliques et deux projets éoliens. Pour ses expertises de captages d'eau sur les petits cours d'eau et leurs tronçons à débit résiduel, en forte hausse, la commission s'appuie sur une méthodologie d'appréciation uniforme, permettant d'assurer la comparabilité des évaluations de divers projets, soit situés sur le même cours d'eau mais variant par leur conception, soit situés sur des cours d'eau différents.

Un nombre considérable d'expertises a concerné des projets de construction non conformes à la zone, à l'extérieur de la zone à bâtir, qui nécessitent une autorisation au sens de l'art. 24 LAT et représentent, dans la jurisprudence constante du Tribunal fédéral, des tâches fédérales déléguées aux cantons en vertu de l'art. 2 LPN. En 2012, la commission a traité quatorze de ces projets.

### **Prises de position concernant des plans sectoriels ou des plans directeurs**

La commission s'est exprimée en 2012 au sujet de 25 plans directeurs soumis par les cantons à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) pour examen préalable par les instances fédérales ou pour approbation par le Conseil fédéral. Pour la commission, il est important que les conflits potentiels entre le contenu du plan directeur cantonal et les objectifs de sauvegarde des objets protégés par des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN soient identifiés le plus tôt possible. Ainsi, il est possible de procéder aux expertises qui s'avèrent nécessaires à un stade précoce de la planification, ce qui a une influence positive à la fois sur les ressources nécessaires à la planification et sur la durée de la procédure.

### **Autres prises de position**

La commission s'est exprimée quatre fois en 2012 sur des projets de parc, à savoir sur des demandes d'octroi du label « Parc » par la Confédération. Dans le cadre de son mandat général de conseil, elle a en outre pris position sur trois projets fédéraux: la stratégie énergétique 2050 (consultation des offices), le projet de remaniement de l'ordonnance concernant l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (OIFP) et l'adaptation de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) consécutive au Protocole de Nagoya.

Type d'évaluation	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
	Nombre	Nombre								
Evaluations de projets de construction	74 (70%)	73 (66%)	93 (69%)	96 (70%)	88 (70%)	91 (80%)	73 (72%)	78 (76%)	84 (81%)	63 (72%)
- dans l'IFP	51 (69%)	47 (42%)	56 (42%)	69 (50%)	56 (45%)	64 (56%)	47 (46%)	48 (47%)	54 (52%)	49 (57%)
- dans l'IFP et l'ISOS	9 (12%)	11 (10%)	16 (12%)	14 (10%)	18 (14%)	9 (8%)	6 (6%)	12 (12%)	12 (12%)	-
- dans l'IFP et l'IVS	1 (1%)	0	-	-	-	-	-	-	-	-
- dans l'ISOS	8 (11%)	11 (10%)	16 (12%)	8 (6%)	13 (10%)	15 (13%)	12 (12%)	15 (14%)	15 (14%)	10 (11%)
- dans l'IVS	2 (3%)	1 (1%)	-	-	-	-	-	-	-	-
- dans d'autres inventaires fédéraux	-	-	-	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	1 (1%)	-	-	1 (1%)
- à l'extérieur d'objets d'importance nationale	3 (4%)	3 (3%)	5 (4%)	4 (3%)	-	2 (2%)	7 (7%)	4 (3%)	3 (3%)	3 (3%)
Evaluation de plans sectoriels et plans directeurs à l'intention de l'Office fédéral du développement territorial (ARE)	25 (23%)	24 (22%)	30 (22%)	22 (16%)	22 (17%)	18 (16%)	22 (22%)	15 (15%)	14 (13%)	15 (18%)
Prises de position sur des projets de parc	4 (4%)	8 (7%)	5 (4%)	10 (7%)	9 (7%)	-	-	-	-	-
Questions générales de nature politique ou pratique dans la protection de la nature et du paysage	3 (3%)	5 (5%)	6 (5%)	9 (7%)	7 (6%)	5 (4%)	6 (6%)	9 (9%)	6 (6%)	9 (10%)
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>110</b>	<b>134</b>	<b>137</b>	<b>126</b>	<b>114</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>104</b>	<b>87</b>

On trouvera, jointe au présent rapport, une liste des expertises et prises de position remises en 2012 par la CFNP classées par canton. Le nombre des affaires en suspens était de 43 au 24 janvier 2012 et de 43 également au 23 novembre 2012.

## 5. CONTACTS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTANCES

### Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)

Dans le domaine de la protection des sites, la CFNP travaille en étroite collaboration avec la CFMH. Les secrétaires de la CFMH et de la CFNP se sont rencontrés régulièrement à des fins de coordination et d'échanges d'informations, et chacun d'entre eux a pris part aux séances de l'autre commission, dans la mesure du possible. Mme Karin Zaugg Zogg est membre des deux commissions, ce qui renforce l'échange mutuel de compétences. En 2012, la CFNP et la CFMH ont remis 6 expertises communes. Le président de la CFMH a participé à l'assemblée annuelle de la CFNP.

### Office fédéral des routes, domaine Mobilité douce, voies de communication historiques (OFROU)

Les responsables de l'OFROU/voies de communication historiques, la CFNP et la CFMH ont convenu, pour l'exécution de l'IVS entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010, du déroulement des expertises par l'OFROU/voies de communication historiques et du travail des commissions. Les représentants de l'OFROU ont été invités aux séances des commissions lorsque les questions ayant trait à l'IVS y étaient traitées.

### Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Office fédéral de la culture (OFC)

La commission a entretenu des rapports avec les deux offices fédéraux compétents, à savoir la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV ainsi que la section Patrimoine culturel et monuments historiques de l'OFC. Des représentants des deux offices étaient présents aux séances plénières, ce qui a permis d'assurer la coordination des tâches. La commission a participé à des groupes de travail concernant des projets importants de la division Espèces, écosystèmes, paysages de l'OFEV:

Groupe de travail/Organe	Représentation*	Responsabilité
Valorisation IFP, groupe central	Guggisberg Fredi	OFEV
ISOS, comité d'accompagnement	Guggisberg Fredi	OFC
Révision LPN: parcs d'importance nationale, groupe d'accompagnement de la Confédération	Guggisberg Fredi	OFEV
« Commission permanente Militaire-Protection de la nature de la place de Tir du Petit Hongrin »	Stuber Alain, Guggisberg Fredi	DDPS
Comité consultatif « Dépôts en couches géologiques profondes »	Bühl Herbert	OFEN
Commission fédérale des monuments historiques (CFMH)	Karin Zaugg Zogg (mandat personnel)	---

\*état au 31 décembre 2012

Le groupe d'accompagnement du projet « Rheinfallgebiet et Laufenareal » n'est plus actif depuis 2007. Quant au forum d'accompagnement de la Confédération concernant le projet de valorisation de l'IFP, il a été dissout fin 2012.

Des contacts avec d'autres offices fédéraux ou services cantonaux ont aussi eu lieu à l'occasion du traitement de dossiers particuliers, dans le cadre de la remise d'expertises ou de procédures de co-rapport. Le secrétaire, à titre d'hôte permanent, participe aux séances et aux manifestations organisées par la Conférence des délégués cantonaux à la protection de la nature et du paysage (CDPNP).

## 6. REMARQUES PARTICULIÈRES

### POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE: stratégie énergétique 2050

Les interventions déposées en 2012 au Conseil national et au Conseil des Etats visent à amoindrir de façon massive l'effet des inventaires au sens de l'art. 5 LPN et, partant, d'un élément central de l'approche adoptée par la Suisse en ce qui concerne la protection du paysage. Leurs auteurs avancent que le développement des installations de production d'énergie à partir de sources renouvelables serait entravé et freiné. Ils estiment en outre que les expertises de la CFNP ont trop de poids dans les procédures d'autorisation et de concession.

La CFNP approuve le principe de promouvoir les énergies renouvelables tel qu'il est prévu dans la stratégie énergétique 2050, mais souhaite que l'expansion de ces énergies se fasse dans le respect des objectifs inscrits dans la loi en matière de protection de la nature et du paysage. Elle considère que les paysages naturels intacts, les paysages culturels de valeur, les sites construits à protéger et les voies de communication historiques font partie de l'identité de la Suisse. Les objets inscrits aux inventaires fédéraux sont non seulement dignes de protection, mais constituent aussi une base indispensable pour la bonne marche du secteur du tourisme, dont on connaît l'importance en Suisse, et pour d'autres branches de l'économie. Pour toutes ces raisons, la commission estime que la priorité en matière de développement des énergies renouvelables doit être portée en premier lieu sur les zones extérieures aux objets IFP et aux parties sensibles des sites construits d'importance nationale (ISOS) afin d'éviter tout conflit avec les objectifs légaux de protection de la nature et du paysage. Cela n'exclut pas la réalisation, à l'intérieur des objets protégés par des inventaires, de projets revêtant une importance stratégique ou ayant un impact minime sur lesdits objets.

Une attention particulière doit par ailleurs être accordée à la dévalorisation insidieuse subie par les paysages et sites construits soumis à plusieurs petites atteintes successives. En effet, celles-ci ont un effet cumulé qui n'est souvent détecté que de façon (trop) tardive mais qui a des répercussions négatives considérables sur les objets protégés.

Les discussions menées autour de la stratégie énergétique 2050 ont révélé l'existence d'un certain nombre de malentendus au sujet non seulement du travail et des tâches de la CFNP mais aussi du statut de protection des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN. Il semble donc nécessaire de rappeler ici quelques grandes lignes concernant la CFNP et le statut de protection de l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale:

- La CFNP est une commission fédérale spécialisée, interdisciplinaire et indépendante. Sa tâche consiste à vérifier si les projets de la Confédération, ou les projets nécessitant des concessions, autorisations ou subventions de la Confédération, satisfont à l'obligation légale de conserver intacts ou au moins de ménager le plus possible les objets inscrits aux inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN. La commission joue donc un rôle central dans la mise en œuvre des objectifs desdits inventaires.
- La commission n'est pas une autorité décisionnaire, et n'est pas non plus compétente pour la pesée d'intérêts au sens de l'art. 6 LPN. Les décisions et l'appréciation des intérêts en présence incombent en effet aux autorités décisionnaires compétentes de la Confédération et des cantons. Les possibilités d'atteinte aux objets d'importance nationale protégés par des inventaires, ainsi que les principes régissant la pesée des intérêts, sont réglés à l'art. 6 LPN.
- L'IFP ne couvre que 19 % du territoire national. Cela laisse largement assez d'espace pour développer les énergies renouvelables sans pour autant déroger à la nécessité de protéger les paysages d'importance nationale. La CFNP recommande de commencer par renforcer la production basée sur ces énergies dans les zones comportant déjà des habitations et des infrastructures.
- Contrairement à une idée largement répandue, il est déjà possible aujourd'hui d'implanter une installation de production d'énergie dans un objet protégé par un inventaire si l'installation en question revêt une importance stratégique, c'est-à-dire un intérêt national, ou si elle n'a qu'un impact minime sur l'objet concerné. La commission évalue chaque projet en fonction de ses

répercussions sur les objectifs de protection spécifiques. En ce qui concerne les centrales hydrauliques, elle s'appuie notamment, pour ses conclusions, sur une méthode alliant clarté et transparence, à savoir sur le système modulaire gradué de l'OFEV. En pratique, entre 2007 et 2012, la CFNP a évalué 55 % de tous les projets d'installation de production d'énergie qui lui ont été soumis comme représentant une altération légère des objets IFP concernés. Dans 12 % des cas, elle a classé les projets comme constituant une altération considérable dans la forme présentée, mais a indiqué, dans ses expertises, les adaptations pouvant permettre une mise en conformité avec les exigences de la LPN. Au total, donc, 67 % des projets de production d'énergie renouvelable soumis ont été jugés a priori réalisables.

### **Interventions politiques**

Les interventions parlementaires précitées ont pour objectif d'affaiblir le statut de protection des inventaires fédéraux au profit des installations de production d'énergie renouvelable, voire d'autres infrastructures. Cette évolution préoccupe la CFNP qui craint de voir inutilement réduites à néant 40 années de travail en faveur de la préservation des plus beaux paysages et sites construits de Suisse.

Ces interventions ont beau se référer essentiellement à la stratégie énergétique 2050, leur approbation aurait des conséquences qui iraient bien au-delà de la simple construction d'installations de production d'énergie. L'initiative parlementaire 12.402, déposée par M. J. Eder (ZG), par exemple, vise à réduire la valeur de la pesée d'intérêts effectuée lors d'atteintes à des objets protégés par des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN, à tel point que tout projet de construction pourrait être reconnu comme prévalant sur l'objectif de conserver intacts lesdits objets. Les objets IFP, ISOS et IVS d'importance nationale s'en trouveraient ramenés au rang d'objets protégés au niveau communal dans les décisions et les pesées d'intérêts. La LPN, qui prévoit aujourd'hui que les objets figurant dans des inventaires bénéficient d'une protection particulière lors de l'accomplissement de tâches fédérales, serait vidée de sa substance. Quant à l'objectif de préserver les paysages, monuments naturels, sites construits et voies de communication historiques d'importance nationale, il serait de fait abandonné.

### **Inforum de l'association VLP-ASPAN**

Dans le numéro 4/12 de son Inforum, l'association VLP-ASPAN a publié un article rédigé par la présidence de la CFNP au sujet des tâches et du mode de fonctionnement de la commission. L'article contient non seulement des explications de fond mais aussi des informations sur les processus décisionnels relatifs aux pesées d'intérêts au sens de l'art. 6 LPN, sur la méthode utilisée par la commission pour concrétiser les objectifs de protection de même que sur les étapes concrètes suivies par celle-ci lors de l'élaboration de ses expertises.

### **Recommandation pour la prise en considération des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN dans les plans directeurs et les plans d'affectation**

En novembre 2012, l'OFC, l'OFEV, l'ARE et l'OFROU ont publié une recommandation commune pour la prise en considération des inventaires fédéraux au sens de l'art. 5 LPN dans les plans directeurs et les plans d'affectation. La CFNP se félicite de la parution de cette recommandation qui fournit un instrument important pour la mise en œuvre des inventaires fédéraux, y compris pour les tâches communales et cantonales.

## **7. CONCLUSIONS**

Le nombre des affaires traitées a légèrement reculé en 2012, mais reste nettement supérieur à 100, seuil franchi pour la première fois en 2004, et systématiquement depuis lors. En d'autres termes, la commission produit en moyenne plus de deux expertises ou avis par semaine. Les ressources du secrétariat restent inchangées depuis décembre 1999 (1,5 poste). Cet effectif est insuffisant pour permettre de traiter toutes les affaires dans les délais.

Etabli à 43 en début comme en fin d'année, le nombre des affaires en suspens s'est maintenu à un niveau élevé. Certaines expertises ont représenté un volume de travail particulièrement important du fait de la nécessité d'évaluer plusieurs variantes et ont requis davantage de ressources que la moyenne. Compte tenu de l'ampleur de la charge de travail, il n'a pas toujours été possible de respecter les délais de remise d'expertise convenus lors des visites. Il faut en effet rappeler que, pour garantir une qualité à la hauteur des exigences du Tribunal fédéral, chaque évaluation s'accompagne d'une visite des lieux avec les services administratifs fédéraux et cantonaux concernés ainsi qu'avec les maîtres d'ouvrage. La CFNP tient à remercier le Secrétariat général du DETEC et l'OFEV d'avoir augmenté les ressources de son secrétariat de 80 % durant l'année 2012. Après la mise au concours officielle, le poste correspondant est occupé, depuis début 2013, par M<sup>me</sup> Beatrice Miranda-Gut, biologiste.

Grâce à l'engagement des membres, des consultants et du secrétariat, le travail de la commission a conservé sa qualité. Les pratiques d'évaluation de la CFNP ont une nouvelle fois été validées par le Tribunal fédéral ainsi que par le Tribunal administratif fédéral (arrêt du Tribunal administratif fédéral du 7 février 2013 concernant la protection contre le bruit dans le quartier Inneres Lind de Winterthour, ZH).

Berne, le 22 juin 2013

#### **COMMISSION FÉDÉRALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE**

Le Président



Herbert Bühl

Le Secrétaire



Fredi Guggisberg

## **DESTINATAIRES :**

- Conseil national, président
- Conseil des Etats, président
- DETEC
- DFI
- DDPS, Secrétariat général
- Tribunal fédéral suisse
- Tribunal administratif fédéral suisse
- Office fédéral de l'environnement
- Office fédéral de la culture
- Office fédéral des constructions et de la logistique
- Office fédéral de la justice
- Office fédéral de l'agriculture, Secteur Améliorations foncières
- Office fédéral du développement territorial
- Office fédéral des routes
- Office fédéral des transports
- Office fédéral de l'aviation civile
- Office fédéral de la communication
- Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI)
- CFF
- Fonds Suisse pour le Paysage
- Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL
- Services cantonaux de la protection de la nature et du paysage
- Services cantonaux de la protection des sites construits et des monuments historiques
- Services cantonaux d'aménagement du territoire
- NIKE, Centre national d'information pour la conservation des biens culturels
- Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature
- Patrimoine suisse
- Club Alpin Suisse
- Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO / BirdLife Suisse
- Station ornithologique suisse
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- Association suisse pour l'aménagement national
- WWF Suisse
- Amis de la nature Suisse
- Rheinaubund
- CFMH: membres et secrétariat
- CFNP: membres et consultants



c/o BAFU, 3003 Bern

## Geschäftsliste / Liste des dossiers 2012

Kt. Ct.	Gemeinde Commune	Geschäft Dossier	Inventartyp Inventaire	Gutachten Préavis
CH	---	Umsetzung Nagoya-Protokoll, Ergänzung NHG; 1. Ämterkonsultation	---	02.02.2012
CH	---	Revision VBLN - Hearing/Anhörung	---	23.03.2012
CH	---	Energiestrategie 2050, Ämterkonsultation	---	31.07.2012
CH	---	SIL Gebirgslandeplätze: Region Region Wallis Südost, Begutachtung	---	28.11.2012
AG	Mandach	Neubau Mutterkuhstall, Jauchegrube, Laufhof, Remise und Futtersilo	BLN/IFP	20.04.2012
AG	Verschiedene	Richtplan Kanton Aargau: Gesamtrevision - Prüfung und Genehmigung	---	20.04.2012
AI	Jakobsbad	Bauliche Verbesserungen Winterbetrieb Kronberg - Projektänderungen	BLN/IFP	07.06.2012
AI	Rüte	Abbruch/Neubau Alpstall "Furgglen"	BLN/IFP	21.12.2012
BE	Verschiedene	Neues Betriebsreglement Regulierung Thunersee: Monitoringkonzept	BLN/IFP	14.02.2012
BE	Guttannen	Betriebsbewilligung Personentransport Luftseilbahn Nollen-Hausenegg	BLN/IFP	24.02.2012
BE	Guttannen	Kraftwerk Grimsel: KWO Plus, Vergrösserung Grimselsee	BLN/IFP	02.03.2012
BE	Schüpfen	Mobilfunkantenne der Swisscom (Schweiz) AG auf Parzelle Nr. 3086	ISOS	12.10.2012
BE	Guttannen	KWO+ Aufwertung KW Handeck 2: Parallelstollen Handeck	BLN/IFP & IVS	23.10.2012
BE	Verschiedene	Richtplan Kanton Bern - Anpassungen 2012 - Vorprüfung	---	16.11.2012
BL	Bennwil	Neubau Bewirtschaftungsweg Oberer Wald	BLN/IFP	09.03.2012
BL	Verschiedene	Richtplan: Anpassungen 2011 - Vorprüfung	---	29.06.2012
FR	Charmey	Sanierung der Alpwege Oberer Breccaschlund	BLN/IFP	29.03.2012
FR	Verschiedene	Chalets de la rive sud du Lac de Neuchâtel	BLN/IFP & ML	12.10.2012
GL	Verschiedene	Richtplan GL: Richtplananpassungen 2012 - Vorprüfung	---	20.09.2012
GR	Silvaplana	Abbruch und Neubau Ferienhaus im Gebiet Davous Selva	BLN/IFP	13.02.2012
GR	Verschiedene	Richtplan Kanton Graubünden: Anpassungen Region Valposchiavo	---	15.02.2012
GR	Verschiedene	Richtplan Kanton Graubünden: Genehmigungspaket 2011	---	21.02.2012
GR	Verschiedene	Richtplan Kanton Graubünden: Anpassungen Region Oberengadin	---	23.02.2012
GR	Sent, Ramosch	Kleinwasserkraftwerk Brancla (Val Sinestra)	BLN/IFP	09.03.2012
GR	Medel Lucmagn	Kleinwasserkraftwerk Plattas (Val Plattas), Voranfrage	BLN/IFP	09.03.2012
GR	Sent	Neue Zufahrt Kurhaus Val Sinestra (Lawinenschutz)	BLN/IFP	16.03.2012
GR	Verschiedene	Richtplan Kanton Graubünden: Anpassungen Region Unterengadin	---	16.03.2012
GR	Sils i.E./Segl	Teilrevision der Ortsplanung "Erweiterung der Gewerbezone Föglias"	BLN/IFP	21.03.2012
GR	Tschiertschen-Prad	Teilrevision der Ortsplanung: Skigebietsverbindung Arosa-Lenzerheide	BLN/IFP & ISOS	23.03.2012

Kt. Ct.	Gemeinde Commune	Geschäft Dossier	Inventartyp Inventaire	Gutachten Préavis
GR	Verschiedene	Regionaler Naturpark Beverin, Labelgesuch - Anhörung	---	20.04.2012
GR	Verschiedene	Höherstau des Lago Bianco; Konzessionsprojekt 2011	BLN/IFP	06.06.2012
GR	Trin, Bonaduz	Ausbau des bestehenden Wasserkraftwerks Pintrun	BLN/IFP	06.06.2012
GR	Verschiedene	Richtplan GR: Anpassungen Naturmonument Ruinaulta/Rheinschlucht	---	01.10.2012
GR	Bregaglia	Umbau und Erweiterung Ferienhaus auf Parzelle N3.1181 in Maloja	BLN/IFP	03.12.2012
GR	Schmitten	Neue Umfahrungsstrasse Schmitten Süd, Beschwerdeverfahren	---	05.12.2012
GR	St. Moritz	Teilrevision Ortsplanung: Sprungschancen samt Rodungsgesuch	BLN/IFP	21.12.2012
GR	St. Moritz	Temporäre Grosssprungschancen für die Winterolympiade 2022	BLN/IFP	21.12.2012
JU	Ocourt	Demande de concession de force hydraulique, "Moulin du Doubs"	BLN/IFP	08.03.2012
JU	Verschiedene	Parc naturel régional du Doubs, demande de Label	---	20.04.2012
JU	diverse	Plan directeur: adaptation 1.06 Zones d'activités d'intérêt cantonal	---	14.05.2012
JU	Clos du Doubs	Centrale hydraulique Moulin-Grillon: construction passe a poisson	BLN/IFP & ISOS	05.07.2012
LU	Meggen	Abbruch und Neubau Gebäude auf Parzelle Nr. 243	BLN/IFP & ISOS	21.02.2012
LU	Luzern	Revision Bau- und Zonenordnung Stadt Luzern: Hotel Seeburg	BLN/IFP & ISOS	08.03.2012
LU	Vitznau	Einzonung und Erweiterung Hotel Flora Alpina: Volumenstudie	BLN/IFP	29.06.2012
LU	Luzern	Umbau/Ausbau Gletschergarten Luzern: Machbarkeitsstudie 2011	BLN/IFP & ISOS	09.10.2012
LU	Weggis	Deponiezone Winterschi / Ortsplanungsrevision 2012	BLN/IFP	12.12.2012
NE	Verschiedene	Plan directeur NE: revision totale - approbation	---	15.03.2012
NW	Beckenried	Hochwasserschutzprojekt Träschlibach	BLN/IFP	21.04.2012
NW	Verschiedene	Richtplan NW, Teilrevision 2012 - Vorprüfung	---	09.10.2012
SG	Wildhaus-Alt St. Jo	Neubau Transportseilbahn Langenbüel-Rotsteinpass	BLN/IFP	26.01.2012
SG	Wildhaus-Alt St. Jo	Zweite Voranfrage Neubau "Klanghaus Toggenburg"	BLN/IFP	02.02.2012
SG	Wildhaus-Alt St. Jo	Neubau Windturbine Gamplüt	BLN/IFP	29.03.2012
SG	Verschiedene	Richtplan: Richtplananpassungen 2012 - Vorprüfung	---	09.05.2012
SG	Wildhaus-Alt St. Jo	Neubau Windturbine Gamplüt - Projektänderung	BLN/IFP	18.05.2012
SG	Wattwil	Mobilfunkanlage Orange Communications SA beim Bahnhof Lichtensteig	ISOS	16.11.2012
SG	Verschiedene	Richtplan: Richtplananpassungen 2012 - Genehmigung	---	28.11.2012
SG	St. Gallen	Mobilfunkanlage Swisscom mobile AG Goliathgasse 28	ISOS	21.12.2012
SH	Verschiedene	Richtplan Kanton Schaffhausen: Gesamtrevision - Vorprüfung	---	29.06.2012
SH	Neuhausen	Rheinfall: Potential neue Wasserkraftnutzung	BLN/IFP	07.11.2012
SO	Verschiedene	Richtplan Anpassung Abbau Steine und Erden: Kiesabbau im Aaregäu	---	09.03.2012
SO	Oberdorf	Seilbahn Weissenstein, Beschwerdeverfahren Bundesverwaltungsgericht	BLN/IFP	04.04.2012
SO	Verschiedene	Richtplan Anpassung Kap VE-2.2 Wasserkraftwerke: Kraftwerk Gösgen	---	14.06.2012
SO	Oberdorf	Seilbahn Weissenstein, Beschwerdeverfahren Bundesverwaltungsgericht	BLN/IFP	18.12.2012
SZ	Verschiedene	Richtplan SZ Anpassung Materialbewirtschaftung Höfe; Vorprüfung	---	27.01.2012
SZ	Ingenbohl	Teilzonenplanentwurf "Fallenbach"	BLN/IFP	14.02.2012

<b>Kt. Ct.</b>	<b>Gemeinde Commune</b>	<b>Geschäft Dossier</b>	<b>Inventartyp Inventaire</b>	<b>Gutachten Préavis</b>
SZ	Lachen	Projektstudie Hafenprojekt "Lacuna", Vorprüfung	BLN/IFP	08.08.2012
SZ	Verschiedene	H8 Neubau Hauptstrasse Höli - Biberbrugg	BLN/IFP & ML	09.10.2012
SZ	Ingenbohl	Teilzonenplanentwurf "Fallenbach", 2. Vorprüfung	BLN/IFP	21.12.2012
TG	Verschiedene	Richtplan TG, Änderungen 2011: Strassenbauvorhaben BTS/OLS	---	05.03.2012
TG	Steckborn	Umbau/Neubau Areal Turmhof mit Seesteg	BLN/IFP & ISOS	05.04.2012
TG	Schlatt	Golfplatz Klostersgut Paradies, Voranfrage	BLN/IFP	22.06.2012
TG	Roggwil	Zonen- und Richtplanänderung Roggwilerwiese - Rekursverfahren	ISOS	10.08.2012
TG	Münsterlingen	Neubau Bootshafen Scherzinger Bucht	ISOS	17.10.2012
TI	Breggia	Nuovo edificio di economia rurale (Christian Signer) a Bruzella	BLN/IFP	08.03.2012
TI	Bellinzona	Abbruch und Neubau Bahnhof Bellinzona: Voranfrage Vorprojekt	ISOS	24.05.2012
UR	Seelisberg	Gesamtrevision der Nutzungsplanung: "Spezialzone Event-Center"	BLN/IFP	27.01.2012
UR	Silenen	Kleinwasserkraftwerk Chärstelenbach Maderanertal, Konzessionsgesuch	BLN/IFP	23.02.2012
UR	Bürglen	Neubau Güterweg Acherberg	IVS	01.03.2012
UR	Silenen, Bristen	Neubau Bewirtschaftungsweg Limi-Breitlauri	BLN/IFP	14.03.2012
UR	Verschiedene	Ausbau Skiinfrastrukturen Urserntal/Oberalp	---	23.03.2012
UR	Bürglen	Neubau Güterweg Acherberg - Ergänzende Unterlagen	IVS	14.05.2012
UR	Verschiedene	Richtplan: Totalrevision - Genehmigung	---	10.08.2012
UR	Verschiedene	Ausbau Skiinfrastrukturen Urserntal/Oberalp	BLN/IFP & ISOS	07.09.2012
UR	Bristen	Transformatorstation und 16 kV-Hochspannungsleitung	BLN/IFP	19.10.2012
VD	Villeneuve	Carrières d'Arvel, Chable du midi, plan de remise en état	BLN/IFP	14.02.2012
VD	Villeneuve	Carrières d'Arvel, sécurisation et prolongement de l'exploitation, recours	BLN/IFP	14.02.2012
VD	Rossinière	Chemins alpestres, région de la Dent de Corjon, projet révisé	BLN/IFP	16.02.2012
VD	Moudon	Projet de modification de l'affectation du secteur "Le Combremont"	ISOS	24.02.2012
VD	Verschiedene	Parc naturel régional Jura vaudois, demande de Label	---	20.04.2012
VD	Villeneuve	Carrières d'Arvel, sécurisation et prolongement de l'exploitation, recours	BLN/IFP	14.06.2012
VS	Salgesch, Leuk	A9 - Ersatzmassnahme: Passerelle über die Rhone im Pfywald	BLN/IFP	08.02.2012
VS	Verschiedene	Regionaler Naturpark Pfy-Finges, Labelgesuch - Anhörung	---	20.04.2012
VS	Blatten	KKW Breithorn-Fafleralp, Konzessionsgenehmigungsverfahren	BLN/IFP	14.05.2012
VS	Verschiedene	Richtplan: Anpassung Objektblatt H.2/4 Deponien - Vorprüfung	---	30.05.2012
VS	Verschiedene	Richtplan: Anpassung c.501 Umfahrungsstrasse St. Gingolph	---	20.06.2012
VS	Saas Fee	Seilbahnprojekte P2 - Feejoch, UVP-Voruntersuchung	---	11.10.2012
VS	Fiesch, Betten	Neubau Bergrestaurant Eggishorn, Voranfrage	BLN/IFP	17.10.2012
VS	Zermatt	Detailnutzungsplan "Gornergrat", Vorbeurteilung	BLN/IFP	19.10.2012
VS	Zermatt	Um-/Ausbau Hörnlhütte	BLN/IFP	26.10.2012
VS	Blatten	KKW Breithorn-Fafleralp, Projektänderungen	BLN/IFP	28.11.2012
VS	Verschiedene	Ligne à haute tension Châtelard-Rosel et ligne Châtelard-Vernayaz	BLN/IFP & ISOS	05.12.2012

<b>Kt. Ct.</b>	<b>Gemeinde Commune</b>	<b>Geschäft Dossier</b>	<b>Inventartyp Inventaire</b>	<b>Gutachten Préavis</b>
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: Anpassung Agglomerationsprogramm - Vorprüfung	---	21.02.2012
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: Kunsthaus, Wälder, Hirzeltunnel, Rad/Wanderwege	---	02.03.2012
ZG	Unterägeri	Umfahrung Unterägeri: Variantenentscheid	BLN/IFP & ISOS	29.06.2012
ZG	Verschiedene	Richtplan ZG: Anpassungen 2012 - Vorprüfung	---	11.10.2012
ZH	Winterthur	Eisenbahnlärmsanierung im Gebiet "Inneres Lind" - Beschwerdeverfahren	ISOS	08.08.2012